

Cahier des charges Formation

« Conduire ses entretiens professionnels avec son personnel et comprendre les impacts de la réforme de la formation professionnelle en tant que manager »

Code action : FIR.3

Condition préalable :

En amont de l'action, l'organisme de formation aura effectué un rapide inventaire des besoins des participants. La méthode et le contenu de ce recueil d'informations devront être explicités dans la proposition faite.

L'organisme pourra si il le souhaite profiter de la plateforme utilisée habituellement par la MOPA pour établir un questionnaire en ligne.

Objectif(s) de la formation :

Comprendre la réforme et ses impacts pour un manager et savoir préparer, conduire et évaluer ses entretiens professionnels.

Principaux thèmes travaillés lors de ce module de formation :

- La réforme de la formation professionnelle et l'entretien professionnel
- Les composantes de l'entretien professionnel
- Le rôle de la direction, le rôle du salarié
- L'avant, le pendant, et l'après entretien
- Restitution, évaluation et marges de progression.

A la fin de la formation : il sera vivement recommandé d'établir avec chaque stagiaire les points clés qu'il aura retenu et la manière dont il établira une restitution auprès de sa structure (direction et collègues).

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Comprendre les grandes lignes de la réforme de la formation professionnelle (en attente pour le moment du décret d'application)
- Maîtriser les étapes clefs de l'avant, pendant et après entretien professionnel
- Savoir le préparer
- Savoir le conduire
- Savoir le restituer
- Savoir l'évaluer.

Méthode pédagogique et production des stagiaires :

L'organisme de formation devra alterner les séquences de travail. Varier entre les temps d'apprentissages théoriques, d'échanges et de réflexions collectives, ainsi que de mises en pratique.

L'organisme devra s'assurer de la bonne compréhension du groupe et de l'adhésion du groupe au déroulé proposé.

Il sera vivement recommandé à l'organisme de formation de varier les techniques d'animation et de les présenter dans la proposition écrite (en mentionnant leur objectif pédagogique).

Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants. Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite à la MOPA.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation.

Durée :

2 journées par groupe.

Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer :

2 groupes – 8 à 12 personnes max.

Public concerné :

Directeurs et directrices d'offices de tourisme.

Période privilégiée :

A définir.

Lieu(x) :

Une session Nord et une session Sud Aquitaine.

Les lieux seront définis en cours d'exercice 2015.

Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références et les formations déjà mises en œuvre ayant une finalité similaire à celle présentée ci-dessus
- ses compétences
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- une proposition de dates pour les journées de formation.

Référent dossier

Fabien Raimbaud, Responsable professionnalisation MOPA
05 57 57 03 89

fabien.raimbaud@aquitaine-mopa.fr

Période proposée, pour un échange, avec tout organisme de formation qui le souhaiterait : du 10 septembre au 26 septembre 2014.